

■ **FONDATION DES RESIDENCES ET ATELIERS
FOYER-HANDICAP**, à Carouge (GE), gérer des lieux de
vie, de travail, etc. (FOSC du 31.07.2002, p. 7). Selon arrêté de
l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de pré-
voyance du 23.12.2003, la fondation est dissoute. Sa liquidation
étant terminée, elle est radiée.
Journal no 233 du 06.01.2004
(02066036 / CH-660.0.583.001-5)